

Annexe 8 : Bilan 2009 de l'entreprise GEF industrie (source interne)

BILAN – ACTIF	Brut	Amort. prov	Net
Capital souscrit non appelé			
ACTIF IMMOBILISE			
Frais d'établissement	2 671	2 671	
Concessions, brevets et droits similaires	21 405	21 405	
Fonds commercial	27 500		27 500
Construction	31 938	13 786	18 152
Installations techniques, matériel et outillage industriels	115 356	94 324	21 032
Autres immobilisations corporelles	28 550	23 632	4 918
Immobilisations en cours	5 650		5 650
Autres titres immobilisés	1 525		1 525
Autres immobilisations financières	29 617		29 617
SSTOTAL	264 212	155 818	108 394
ACTIF CIRCULANT			
Stocks			
Matières premières, approvisionnements	162 316	422	161 894
Produits intermédiaires et finis	28 515		28 515
Avances et acomptes versés sur commandes	10 105		10 105
Clients et comptes rattachés	279 370	666	278 704
Autres créances	122 210		122 210
Disponibilité	67 871		67 871
Charges constatées d'avances	5 752		5 752
SS TOTAL	676 139	1 088	675 051
TOTAL GENERAL	940 352	156 907	783 445
2- BILAN - PASSIF avant répartition			
PASSIF			
Capital social ou individuel			100 000
Réserve légale			3 700
Autres réserves			99 114
Résultat de l'exercice			-32 471
SS TOTAL			170 344
Provisions pour risques			10 000
SS TOTAL			10 000
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			138 328
Emprunts et dettes financières divers			101 442
Avances et acomptes reçues sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			292 781
Dettes fiscales et sociales			70 550
SS TOTAL			603 101
Ecart de conversion passif			
TOTAL GENERAL			783 445

Annexe 9 : Ratios de gestion, à partir des bilans comptables (source <http://challenges.premedd.com>)

RATIOS GEF INDUSTRIE	2009	2008	2007	concurrent 1	concurrent 2
Valeur ajoutée (VA)	16,2 %	17,4 %	16,6 %	18,4 %	18,6 %
Excédent brut d'exploitation (EBE)	(0,6 %)	3,1 %	5,6 %	5,6 %	6,1 %
Résultat courant avant impôts	(1) %	2,1 %	2,6 %	4,8 %	7 %
Résultat net	(1,4) %	1,6 %	1,9 %	3,5 %	4,3 %
Capacité d'autofinancement	(0,4) %	1,5 %	3,7 %	4,1 %	4,1 %
Frais de personnel	101,6 %	84,8 %	76,1 %	66,3 %	52,1 %
Frais financiers	1 %	0,9 %	0,9 %	0,2 %	0,1 %
Ratios de structure					
Indépendance financière	40,5 %	76,3 %	61,1 %	100 %	98,4 %
Fonds de roulement	43 j	27 j	25 j	53 j	63 j
Besoin en fonds de roulement	39 j	24 j	24 j	14 j	56 j
Trésorerie	4 j	3 j	1 j	38 j	6 j
Frais financiers / EBE	/	34,4 %	21,5 %	4 %	0,8 %
Ratios de performances					
Croissance du Chiffre d'affaires (CA)	(2,9)	20,7	6,7	(4,8)	(1,9)
Crédit client	37,5 j	54,5 j	44,1 j	49,5 j	71,8 j
Crédit fournisseur	46 j	75 j	69 j	51 j	58 j
Rotation des stocks	30,7	27,1	27,5	16,1	37,5
Rentabilité économique (EBE/Actif)	(1,8) %	2,2 %	2,1 %	5,8 %	7,7 %
Rentabilité financière	(19,1) %	17,5 %	19,5 %	22 %	19,7 %
Autres ratios					
Autonomie financière	21,7	23,4	24,3	48,5	155,6
Degré d'amortissements des immobilisations	72,6 %	60,1 %	50,8 %	88,1 %	52,2%
Financement de l'actif circulant net	46,6	22,7	28,1	47,9	72,7 %
Endettement global	96,9	106,1	106,7	60,6	15,7
Part de l'autofinancement dans la valeur ajoutée	(0,8)	12,2	26,6	29,4	71,3
CA sur effectif	224k€	239k€	238k€		289k€
Score CONAN & HOLDER	?	10,19	13,65	/	

Annexe 10 : Le Modèle de Conan et Holder - modèle prédictif du risque de défaillance des entreprises (D'après *Analyse financière d'entreprise* : Nacer-Eddine Sadi)

Conan et Holder ont observé les valeurs de 31 ratios applicables à un échantillon de 190 petites et moyennes entreprises. Leur observation a permis de formaliser la fonction score suivante :

$$Z = 0,24R_1 + 0,22R_2 + 0,16R_3 - 0,87R_4 - 0,10R_5$$

Le score obtenu est multiplié par 100

R_1 : Excédent brut d'exploitation / Total des dettes

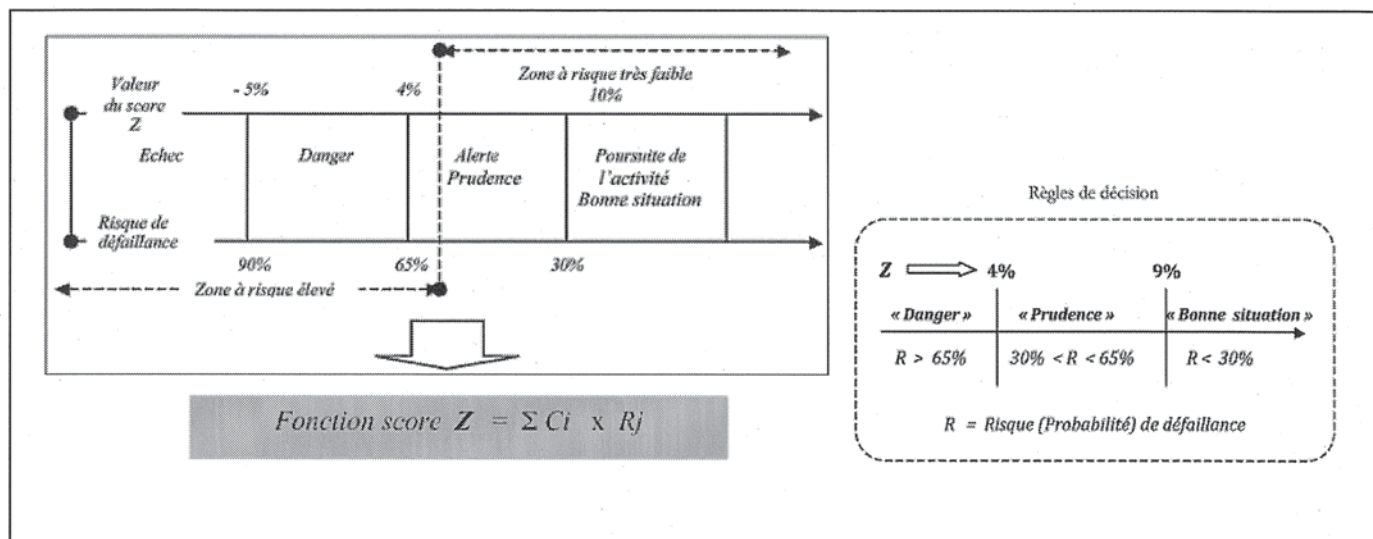
R_2 : Capitaux permanents / Total de l'actif

R_3 : Réalisable & Disponible / Total de l'actif

R_4 : Charges financières / Chiffre d'affaires HT

R_5 : Charges de personnel / Valeur ajoutée

Interprétation de Z : Plus le score est élevé, plus le risque de défaillance est faible.



Annexe 11 : L'Union des Industries Chimiques anticipe une reprise modeste et fragile (source <http://www.uic.fr>)

En 2009, l'industrie chimique en France a été sévèrement pénalisée par une crise économique mondiale sans précédent. La poursuite du déstockage dans la filière jusqu'aux marchés aval s'est traduite par une chute très importante de la production au premier trimestre. Les plans de relance engagés par différents gouvernements et une demande soutenue dans les pays émergents, en particulier en Asie, ont conduit à une reprise. Cette stabilisation, puis amélioration, a toutefois été insuffisante et s'est essouffée en fin d'année. Aussi, en moyenne annuelle, la production de l'industrie chimique en France a reculé de 9,7 % par rapport à 2008, son plus fort repli depuis 20 ans.

Une demande intérieure très déprimée et des exportations en recul

Le rebond est apparu grâce au ralentissement du cycle de déstockage dans les filières clientes et au redémarrage de l'activité, notamment dans l'industrie automobile. Mais cette reprise dans les secteurs industriels aval a été loin de rattraper les pertes de volumes enregistrées depuis le début de la crise... Au final, l'année 2009 a enregistré un solde positif de 5,1 milliards d'euros. Le redressement du commerce mondial, reposant principalement sur la demande en provenance d'Asie, a pu pallier l'amélioration plus modeste et lente de l'activité en Europe et aux États-Unis.

2010 : une convalescence incertaine

Si la crise est passée avec une année 2009 qui marque la sortie de récession, ses effets pourraient encore se faire ressentir quelques temps. Selon les secteurs, le retour de la croissance devrait être disparate. D'un côté, les activités chimiques en amont des industries qui ont pu résister à la crise (industrie pharmaceutique ou agroalimentaire) devraient continuer de bénéficier d'une demande relativement stabilisée. De l'autre, les produits chimiques pour des industries clientes en sortie de récession (automobile, industries électriques et électroniques, papier, carton ...) pourraient bénéficier de la remontée des débouchés, en sachant que la base de production de ces secteurs clients a été significativement réduite... Le soutien devrait venir aussi des marchés extérieurs, grâce à la poursuite d'une demande soutenue en Asie et autres pays émergents, puis au retour à la stabilisation en Europe et aux États-Unis... Ainsi, même si en moyenne annuelle la production chimique en France pourrait retrouver une croissance de l'ordre de 5,5 % en 2010, elle ne regagnera pas ses niveaux de début 2008 avant 2011 voire 2012.

Quel avenir pour l'industrie chimique en France ?

Dans ce contexte économique et alors que la concurrence des pays en développement s'intensifie, l'industrie chimique doit poursuivre par un effort d'innovation et d'investissements accru sa transition vers une chimie durable. Pour cela, l'industrie chimique en France, forte de nombreux atouts, doit pouvoir se libérer des freins qui limitent sa croissance et en particulier s'appuyer sur les conclusions des états généraux de l'industrie. Celles-ci plaident pour une réelle politique pour l'industrie en créant un environnement économique et réglementaire lui permettant de restaurer sa compétitivité. « Il est indispensable que certains facteurs de compétitivité soient rapidement corrigés, notamment en termes de coûts de production, d'accès à l'énergie et de transport-logistique afin que se développe en France une industrie chimique clé de voûte d'une économie durable » conclut Bernard Chambon, Président. Industrie chimique, évolution en volume 2008 2009 2010 : prévisions France -1,2 % -9,7 % 5,5 % ; Union européenne -3,3 % -11,4 % 4,7 %.

Annexe 12 : REACH, un nouveau dispositif de contrôle des substances chimiques (Source : cedef@finances.gouv.fr)

Le règlement REACH "Registration, Evaluation and Authorisation of CHemicals = enregistrement, évaluation et autorisation des produits chimiques", trouve son origine dans le livre blanc de la commission européenne relatif à la stratégie pour la future politique dans le domaine des substances chimiques, publié en 2001. Il a pour principal objectif de mieux gérer les risques environnementaux et sanitaires pouvant résulter de la production et de l'utilisation des substances chimiques. Selon ce texte, il incombe désormais aux industriels de la chimie de prouver l'innocuité, sur la santé et l'environnement, des substances produites ou de déterminer les risques qu'elles engendrent.

Protéger l'environnement et réaliser des économies en dépenses de santé

L'Union européenne évalue à près de 50 milliards d'euros, sur trente ans, le gain en terme de réduction des dépenses de santé liées aux allergies, cancers, maladies de la peau ou respiratoires. Il est en effet difficile de connaître aujourd'hui les effets sur la santé et l'environnement des molécules chimiques présentes pourtant dans bon nombre de produits de consommation courante et soupçonnées de provoquer des allergies, cancers ou infertilités.

Préserver et renforcer la compétitivité de l'industrie chimique communautaire

À la demande des industriels et de la Commission, une quarantaine d'études d'impact ont été réalisées pour évaluer les incidences de l'application de ce dispositif réglementaire sur l'industrie chimique. En effet, quelque 27.000 entreprises sont concernées, dont 96 % emploient moins de 250 personnes. La chimie est le troisième plus important secteur industriel au plan européen, le deuxième en France après l'automobile. L'industrie chimique européenne emploie directement 1,7 million de personnes. Les entreprises européennes produisent 31% des produits chimiques mondiaux et l'industrie chimique française est, quant à elle, le deuxième producteur européen et le cinquième producteur mondial. D'où l'importance des réactions au projet parmi les acteurs de la chimie.

Des études réalisées, il ressort que les PME seront les plus affectées par REACH, compte tenu de leurs capacités financières plus limitées et de leur moindre emprise sur le marché en termes de répercussion des coûts. Certaines entreprises reconnaissent cependant pouvoir tirer certains avantages commerciaux de REACH. Parmi les avantages mentionnés figure une meilleure information sur les propriétés des substances et les composants dangereux des préparations, une gestion des risques facilitée et une rationalisation du portefeuille de substances.

Par ailleurs, la Commission européenne insiste sur la nécessité de promouvoir la compétitivité de l'industrie chimique en encourageant notamment la mise au point de substances chimiques plus sûres. Elle rappelle d'ailleurs le rôle essentiel de la réglementation dans le comportement des entreprises du secteur chimique en matière d'innovation.

Annexe 13 : Directive n° 2009/28/CE du 23/04/09 relative aux énergies renouvelables

Article 1er de la directive du 23 avril 2009

Objet et champ d'application

La présente directive définit un cadre commun pour la promotion de la production d'énergie à partir de sources renouvelables. Elle fixe des objectifs nationaux contraignants concernant la part de l'énergie produite à partir de sources renouvelables dans la consommation finale brute d'énergie et la part de l'énergie produite à partir de sources renouvelables dans la consommation d'énergie pour les transports. Elle établit des règles concernant les transferts statistiques entre les Etats membres, les projets conjoints entre ceux-ci et avec des pays tiers, les garanties d'origine, les procédures administratives, l'information, la formation et l'accès au réseau électrique pour l'énergie produite à partir de sources renouvelables. Elle définit des critères de durabilité pour les biocarburants⁵ et les bioliquides.

⁵ Biocarburant : combustible liquide ou gazeux utilisé pour le transport et produit à partir de la biomasse, c'est-à-dire la fraction biodégradable des produits, des déchets et des résidus d'origine biologique provenant de l'agriculture (y compris les substances végétales et animales), de la sylviculture et des industries connexes, y compris la pêche et l'aquaculture, ainsi que la fraction biodégradable des déchets industriels et municipaux

Annexe 14 : Données chiffrées sur le marché (Source : <http://www.uic.fr/>)

(Note : GEF Industrie est classée selon le code NAF (2008) sur le segment des spécialités chimiques)

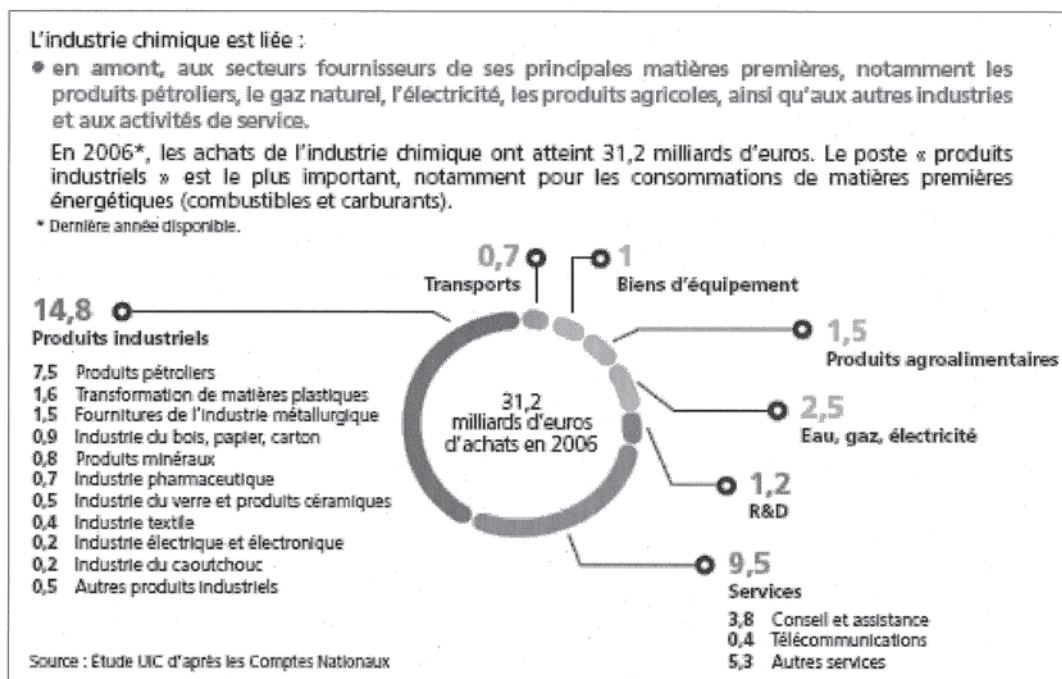


Tableau 1 Les principaux fournisseurs de l'industrie chimique

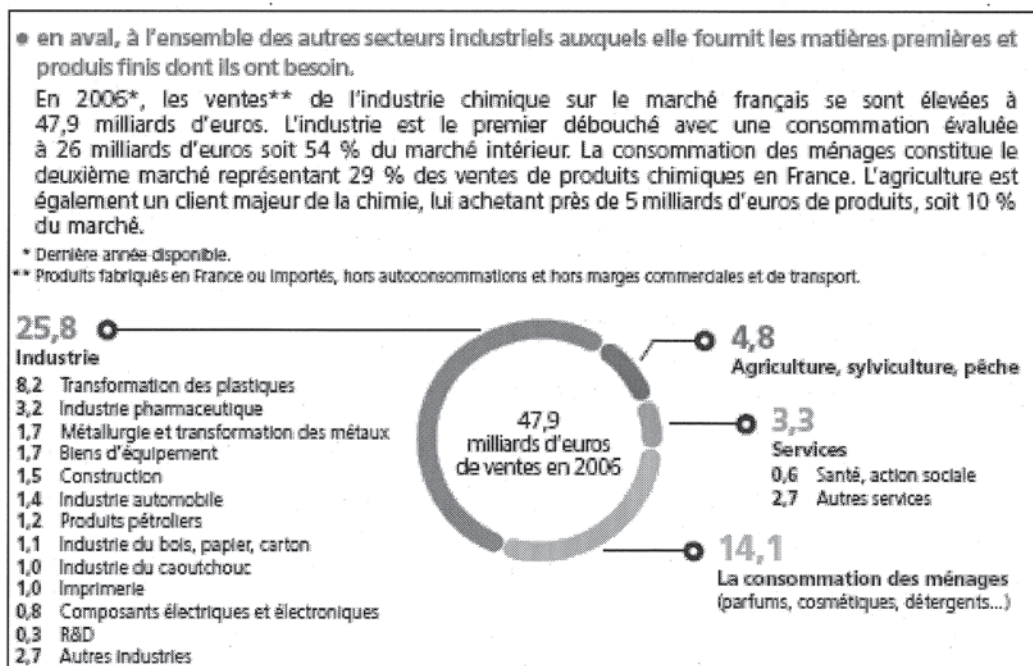


Tableau 2 Les principaux clients de l'industrie chimique

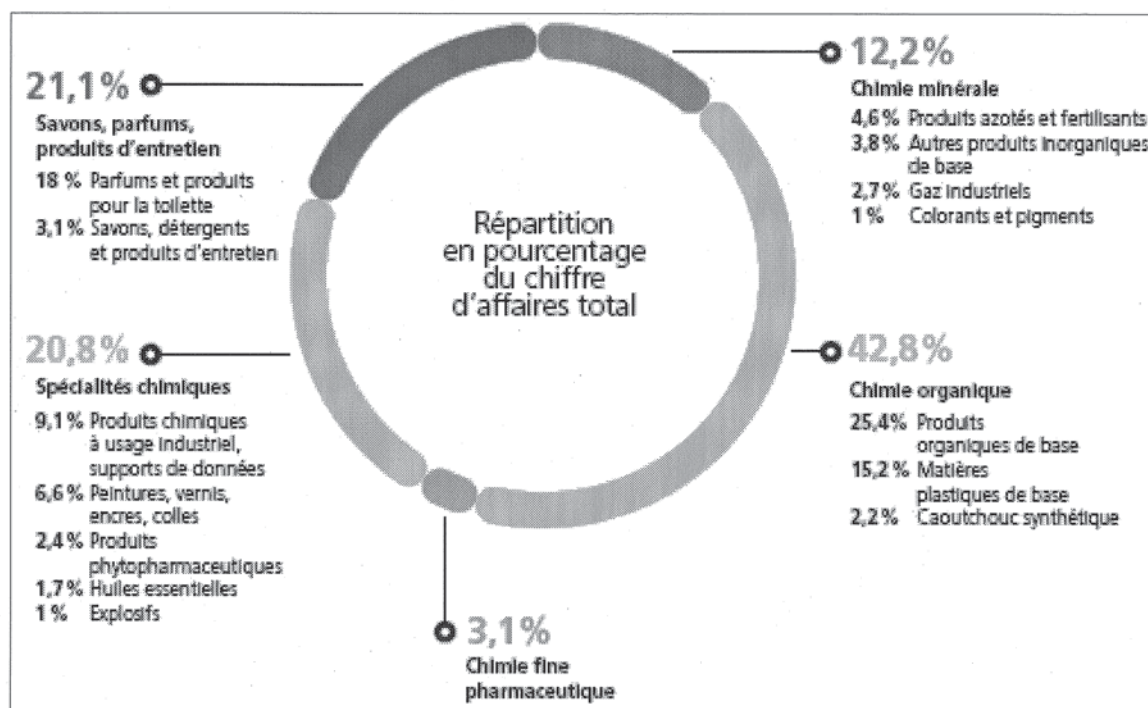


Tableau 3 Répartition du Chiffre d'affaires de l'industrie chimique en France

RÉPARTITION DES EXPORTATIONS ET DES IMPORTATIONS PAR SECTEUR						
Source : Douanes						
Parts export		Exportations		Importations		Soldes
		M€	2008/2007	M€	2008/2007	M€
6,9%	Chimie minérale	3 135	10,5 %	6 455	26,6 %	-3 320
42 %	Chimie organique	19 036	0,3 %	18 074	-6,6 %	962
26,4%	Spécialités chimiques	11 989	-0,3 %	10 637	0,3 %	1 352
24,7%	Savons, parfums, produits d'entretien	11 192	4,6 %	3 427	2,3 %	7 765
100 %	Industrie chimique	45 352	1,8 %	38 593	0,5 %	6 759

Tableau 4 Répartition des exportations et des importations par secteur

Annexe 15 : Les nouveaux produits (source interne)

- Jatropha

Le Jatropha, est un petit arbuste poussant en Inde, en Afrique et Amérique Latine, sa durée de vie est de 50 ans et il produit de l'huile avec un rendement inégalé.

Il fertilise les sols, n'a pas besoin d'eau ou peu après la première année et surtout il donne deux récoltes par an (Juin à Août et Novembre à Février), donc tous les avantages par rapport aux autres oléagineux (soja, palme, colza, tournesol...), en plus de ne pas avoir besoin d'engrais et surtout d'être une HUILE NON ALIMENTAIRE.

L'intérêt principal est la « NON ALIMENTARITÉ » de l'huile de Jatropha, donc de ne pas affamer la planète par exemple pour produire des biocarburants.

Cette huile sert de base et matière première pour les industries suivantes :

- Production de biocarburants, le marché est de plusieurs millions de tonnes en Europe et ne cesse de croître suivant les pourcentages d'incorporation imposés par Bruxelles dans le diesel et la convention internationale de Kyoto sur la réduction des effets de serre.

- Production de biolubrifiants (huiles biodégradables pour décoffrage, tronçonneuses, grues...), marché estimé à 100 000 tonnes par an, alors que le volume des lubrifiants traditionnel est de l'ordre de 5 millions de tonnes en Europe.

- L'huile de Jatropha peut également remplacer tous les solvants aromatiques utilisés pour étaler le bitume sur les routes.

- Applications diverses également dans la formulation de dégraissants ou produits de nettoyage industriels, biodégradables et non REACH.

La clientèle : des groupes prestigieux réalisant plusieurs milliards d' € de CA en Europe, comme ACCIONA, OLEON, RETHMANN, AVO OIL, FLEMMING, VAN DER KOOY, SARA, PETROBRAS, MP BIODIESEL, DAUDRUY, MOSSELMAN.

- Biolubrifiants (exemple : fluides de coupe)

Les lubrifiants sont des substances qui sont interposées entre deux surfaces en mouvement afin d'en réduire le frottement ou l'usure. Le terme de " bio " en préfixe du mot " lubrifiant " stipule l'origine de la substance : " bio " pour " biomasse ". C'est donc une substance d'origine organique, à savoir animale ou végétale, qui a la propriété de lubrifier c'est à dire de rendre glissant. Les secteurs d'intervention des biolubrifiants sont : l'automobile, l'activité forestière, la mécanique, la navigation fluviale, le câblage, la pharmacie/cosmétique, le BTP, l'agroalimentaire, la métallurgie, l'aéronautique.

Annexe 16 : La norme QSE (Qualité Sécurité Environnement)

(Source :

http://www.meralliance.com/Certification_QSE-178-0-0-0.html)



Il existe de nombreuses interactions entre la qualité, la sécurité et l'environnement, trois enjeux essentiels de l'entreprise. Cette norme commune aux trois systèmes permet d'avoir une démarche globale prenant en compte les exigences propres à chaque domaine. Elle permet à l'entreprise d'être certifiée à la fois ISO 9001, 14001 et OHSAS 18001.

L'intégration vers un système de management unique, c'est l'occasion pour les acteurs de l'entreprise de s'impliquer autour d'un projet commun : faire progresser l'organisation et son efficacité.

Annexe 17 : Participation à la foire ICIF Shanghai Chine (source interne)

Monsieur Fay opte pour un stand classique de 9 m², mais s'interroge. En effet il a à sa disposition les éléments de la Foire ICIF Shanghai, ainsi que ceux communiqués par Ubifrance pour cette même foire. Il aimerait pouvoir bénéficier de l'expertise et de l'aide d'Ubifrance : notamment pour lui préparer des rendez-vous individuels. Il souhaite la diffusion d'un communiqué de presse auprès des journalistes des revues spécialisées chinoises.

Monsieur FAY se rendra au salon accompagné de son responsable des ventes et de son assistante Charlotte. Ils arrivent le 14 septembre et repartent le 18 septembre. Ils resteront donc 4 nuits sur place et prennent les services **d'un interprète** durant les 3 jours de la foire. .

Cette Foire se déroule tous les deux ans. Les éléments pour 2008 étaient les suivants :

- 736 exposants de 24 pays
- Plus de 14 926 visiteurs professionnels
- 23 000 m² de halls d'exposition
- Pavillons français, allemands et russes



ICIF China est la plus grande foire à l'échelle internationale dans le domaine de l'industrie chimique. Elle constitue l'événement de la plus haute autorité dans le domaine du pétrole et l'industrie chimique en Chine. Durant ces trois jours de foire, différents forums, séminaires et conférences seront organisés.

Le package ICIF inclut :

- Stand tout équipé de 9 m²
- Prix du package : 19 800 RMB pour un stand de 9 m².

Annexe 18 : Autres frais liés à l'opération (source interne)

Tous les tarifs des prestataires situés en France sont HT. L'entreprise récupère la TVA sur les factures émanant des organismes en France. Les tarifs des prestataires situés en Chine sont TTC.

Voyage :

- Trajet AR Villers Bretonneux/Paris /pers 50 Euros (EUR)
- Billet avion Paris/Shanghai (AR) /pers 1 300 Euros

Frais de séjour en Chine : Hôtel + Restauration (par pers)

- Chambre standard par nuit, petit déjeuner inclus 119 USD
- Diner à l'hôtel : 63 USD
- Repas du midi, menu de base estimé à 45 USD
- Visa (par passeport) : 30 USD

Matériel :

- Emballage produits : 150 EUR
- Acheminement A/R : 300 EUR
- Assurance transport : 65 EUR

Frais de communication + Interprétariat

- Interprétariat : 1 000 RMB par jour
- Création d'un publipostage avec documentation en anglais/chinois : 950 €

1 EUR = 1,3316 USD au 01/05/2010

1 RMB (yuan chinois) = 0,146503 USD

Annexe 19 : Plaquette Ubifrance ICIF

■ **Bénéficiez avec nos forfaits des nouvelles mesures d'accompagnement des entreprises mises en place par le Secrétaire d'État au Commerce Extérieur :**

- Un meilleur subventionnement des projets proposés aux entreprises.
- Une nouvelle aide forfaitaire aux frais de déplacement des entreprises (transport et hébergement)*.

■ TARIFS DES OFFRES PROPOSÉES :

FORFAITS	VALEUR DE LA PRESTATION	SUBVENTION DE L'ÉTAT (à déduire)	AIDE FORFAITAIRE AU DÉPLACEMENT (à déduire)	SOMME À RÉGLER PAR L'ENTREPRISE
Stand de 9m2 + Guide répertoire + Rendez-vous individuels + Mission de prospection à Chongqing	4 746 € HT	1 364 € HT	1 000 € HT	2 382 € HT
Espace collectif + Guide répertoire + Rendez-vous individuels + Mission de prospection à Chongqing	3 230 € HT	758 € HT	1 000 € HT	1 472 € HT
Stand de 9m2 + Guide répertoire + Rendez-vous individuels	4 196 € HT	1 364 € HT	1 000 € HT	1 832 € HT
Espace collectif + Guide répertoire + Rendez-vous individuels	2 680 € HT	758 € HT	1 000 € HT	922 € HT

■ TARIFS DES PRESTATIONS COMPLÉMENTAIRES :

Option m ² supplémentaire	379 € HT
Option communiqué de presse individuel - La rédaction, traduction, adaptation de votre communiqué de presse - Sa diffusion auprès des journalistes des revues cibles	550 € HT

Annexe 20 : Données Assurance prospection Coface (source interne)

Budget garanti par la Coface : 10 220 Euros

Taux de prime : 2 % du budget

Taux d'amortissement : 7 %

Quotité garantie : 65 % pour les entreprises ayant un CA inférieur à 300 Millions d'euros, porté à 80 % pour les entreprises innovantes ou ayant déjà bénéficié d'une assurance prospection réussie au cours des 3 dernières années.

CA réalisé en 2010 sur la zone Chine : 20 000 Euros

CA prévu pour 2011 : 40 000 Euros

CA prévu pour 2012 : 60 000 Euros

La COFACE, après examen de son dossier, lui accorde sa garantie.

Les dépenses réelles en 2010 ont été les suivantes: **10 900 Euros**

Annexe 21 : Modèle de tableau assurance prospection Coface (source interne)

	Dépenses garanties	Dépenses engagées	Dépenses prises en compte	Chiffre d'affaires (exportation sur zone garantie)	Amortissement	Compte d'amortissement (Solde)	Indemnité ou reversement	Prime
Année 1 (Garantie)								
TOTAUX								
Année 2 Année 3 (Période complémentaire)								
TOTAUX								
Résultat final								

Annexe 22 : Vente à terme (source interne)

Cours comptant

au 17/09/2010 : 1 EUR = 1,2850 – 1,3530 USD

Cours à terme

	30 jours	60 jours	90 jours	120 jours
Report	0,0020	0,0030	0,0045	0,0060

Commission bancaire : 0,2 %